

Le Havre. Elle frappe un élève et des surveillants de son lycée : une adolescente en garde à vue



La police est intervenue dans un lycée du Havre, le 24 février 2022, pour mettre fin à une bagarre au sein de l'établissement. archives Ouest-France / Joël Le Gall

Une élève de seconde d'un lycée du Havre ([Seine-Maritime](#)) a été placée en garde à vue mercredi 2 mars 2022. Il lui est reproché, en plein cours, d'avoir frappé deux surveillants de l'établissement, ainsi qu'un adolescent, le 24 février 2022.

Les faits remontent au 24 février 2022. Mais il a fallu six jours (le temps de déterminer l'ampleur des blessures de ses victimes et de les qualifier en incapacité totale de travail), pour placer une adolescente en garde, mercredi 2 mars.

[Selon nos confrères de Paris-Normandie](#), une jeune fille âgée de 15 ans, élève de seconde d'un lycée du [Havre](#) ([Seine-Maritime](#)), a violemment frappé deux surveillants de son établissement, ainsi qu'un autre adolescent, en plein cours d'histoire.

Un échange sur les réseaux sociaux a viré à la bagarre. *A priori* victime de moqueries, l'adolescente, excédée, a asséné des coups à l'un des lycéens. Rapidement, les surveillants du lycée interviennent, mais l'adolescente ne se calme pas. Au contraire, elle les frappe à leur tour.

Un des surveillants prend des coups dans les jambes, semble-t-il sans gravité. L'autre est blessé à l'épaule. À tel point que son médecin lui a signifié une ITT de quinze jours. Il a fallu du temps et l'intervention de la police pour que le calme ne revienne en classe.

Au terme de la garde à vue de l'adolescente, le juge des enfants lui a remis une COPJ (Convocation par officier de policier judiciaire) pour le début du mois d'avril 2022.